

# MEMORANDUM

## sur la valorisation de l'Impact Social

### CONSTATS

S'EMPARER DE LA QUESTION DE L'ÉVALUATION VA DE PAIR AVEC « UN QUESTIONNEMENT » ET L'AFFIRMATION DES SPÉCIFICITÉS DES ESS.

**Pour les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), s'emparer de la question de l'évaluation va de pair avec « un questionnement » et l'affirmation de leurs spécificités.**

La valorisation de l'impact social permet d'afficher l'apport des activités d'utilité sociale et d'intérêt général et de mettre en évidence que les entreprises de l'ESS sont d'abord « créatrices de richesses » avant d'être « génératrices de coûts ». Ce genre d'approche contribue à affirmer leur vision de la société, à améliorer leurs pratiques, à donner à voir leur valeur ajoutée et leur plus-value sociale. Plus globalement, les entreprises de l'ESS voient l'évaluation comme un outil de médiation et de progrès et renforcent, de ce fait, leur identité commune.

Le projet VISES réunit 21 partenaires français, wallons et néerlandophones et s'inscrit dans cette perspective. En mobilisant une vingtaine de fédérations/réseaux, des acteurs académiques, 69 entreprises testeuses et plusieurs collectivités associées, VISES est un projet d'ampleur légitime pour les acteurs de l'ESS, la recherche, les financeurs, les entreprises et les pouvoirs publics. Sa particularité réside dans le **développement d'une démarche co-construite d'évaluation de l'impact social, qui prend en compte les spécificités de l'ESS** (ses manières de faire). La démarche développée part du terrain et des entreprises. Elle met en œuvre une réappropriation des enjeux de l'évaluation et de la valorisation de l'impact social par les entreprises et avec leurs parties prenantes. Elle est testée, adaptée, expérimentée en entreprise pour répondre à leurs attentes et pour entrer en dialogue avec le destinataire de cette valorisation (clients, fournisseurs, financeurs, travailleurs ...).

De par son aspect transfrontalier, VISES est confronté à une diversité de législations, de logiques de financement, de considérations politiques. Être capable de proposer une démarche qui dépasse ces disparités est une grande force ; une richesse indéniable.

La démarche VISES conduit également à une montée en compétence de tous. L'évaluation est ainsi perçue comme un exercice positif et non plus comme une contrainte / un contrôle. Ce genre d'approche permet à l'entreprise de se poser, se questionner, s'ajuster et avancer. C'est une démarche enrichissante pour l'entreprise et ses parties prenantes.

Pour les partenaires du projet VISES, l'évaluation d'impact social désigne une démarche qui consiste à mieux documenter et communiquer les effets d'une organisation. Elle concerne autant le social que l'économique, le territoire ou l'environnement. C'est l'ensemble des effets produits par une organisation, qui n'apparaissent parfois que sur le long terme. Les entreprises de l'ESS agissent, en effet, sur un territoire et dans un écosystème multi partenariales dont les impacts ne peuvent être isolés. Le projet VISES cherche ainsi à promouvoir l'apport des entreprises de l'ESS au dynamisme des territoires et au bien-être de leurs habitants.

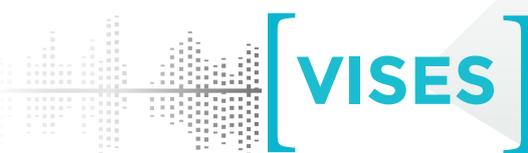
## PROPOSITIONS

- 1** Les partenaires du projet VISES plaident pour que **l'évaluation de l'impact social des entreprises de l'ESS prenne en compte leurs spécificités.**  
Il s'agit pour les entreprises de l'ESS de montrer qu'au-delà des activités proposées et des services rendus, la manière dont elles réalisent leurs actions est en accord avec leurs valeurs (solidarité, l'humain au centre, lucrativité limitée, etc.) et leurs principes (gestion participative et gouvernement démocratique).
- 2** Les partenaires du projet VISES plaident pour que **l'évaluation de l'impact social des entreprises de l'ESS s'appuie sur les enseignements du projet VISES** (co-construction, implication des parties prenantes, approche quali et/ou quanti).  
Il ne faut pas que les outils d'évaluation exigés auprès des entreprises de l'ESS se cantonnent aux méthodes quantitatives mais aient également recourt aux méthodes qualitatives. Les outils et méthodes doivent être développés au départ de l'entreprise, en tenant compte de ses missions, finalités, pratiques ... en dialogue avec ses parties prenantes.
- 3** Les partenaires du projet VISES plaident pour que **toute démarche d'évaluation et de valorisation de l'impact social s'accompagne, tant pour les entreprises de l'ESS, que pour les éventuels commanditaires de ces démarches, de moyens humains et financiers** afin d'implémenter l'évaluation d'impact social dans leur processus.  
Nous entendons, par-là, la possibilité de se faire accompagner par une structure externe en phase avec la démarche Vises ou la possibilité de se former.
- 4** Les partenaires du projet VISES plaident pour que **les financeurs publics et privés s'approprient, soutiennent et s'impliquent dans les démarches d'évaluation** de type VISES **pour un objectif commun de réalisation des missions sociétales et renforcer ainsi ensemble, la finalité sociale poursuivie.**  
Il est indispensable d'éviter toute forme de standardisation et de normalisation des pratiques valorisant prioritairement ce qui est facilement mesurable.



VISES

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional  
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling



Valorisons ensemble l'IMPACT SOCIAL de l'Entrepreneuriat Social

